



## Proposition au prix d'achat refusée

Par **Sandra Fulconis**, le **18/06/2018** à **20:59**

Bonjour

Nous avons été les premiers à faire une offre au prix. Un autre acheteur a fait une offre similaire. L'agence prefere la seconde offre. Agence en mandat exclusif. A t'elle le droit de faire passer la seconde proposition avant la notre?

Merci.

Par **Visiteur**, le **18/06/2018** à **21:26**

Bonsoir

C'est la personne qui la première a fait une offre d'achat répondant aux conditions de l'offre de vente, mais si l'agent immobilier n'est pas habilité à signer l'avant-contrat de la vente, l'agent immobilier peut ne pas être suivi par le propriétaire.

Par **Sandra Fulconis**, le **18/06/2018** à **21:37**

Merci de votre retour.